Volleyball Québec
7665 boul. Lacordaire
Montréal Québec H1S 2A7
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

Procédure en cas de mauvais temps

En cas de mauvaises conditions météorologiques, Volleyball Québec publiera dorénavant le statut d'un tournoi, s'il est annulé, sur sa page Facebook https://www.facebook.com/VolleyballQC/

- Les entraineurs, officiels, athlètes et parents pourront donc s'informer rapidement et efficacement de la tenue ou l'annulation de l'événement.

- Volleyball Québec doit prendre la décision d'annuler ou non un événement au plus tard le vendredi à 16 h selon les bulletins météorologiques provinciaux disponibles à ce moment.

- Après 16 h, ce sera à l'organisateur local de prendre une décision en fonction des conditions météorologiques dans sa région.

- Si les conditions météorologiques deviennent trop difficiles localement, la décision de l'organisateur du tournoi doit être transmise au coordonnateur des compétitions de Volleyball Québec avant 6 h le matin de la compétition. Volleyball Québec affichera le statut final de l'événement à 6 h.

- Le statut de l'événement sera affiché sur la page Facebook de Volleyball Québec seulement en cas de mauvais temps. L'absence de message de statut sur la page Facebook de Volleyball Québec signifierait que le l'événement a lieu comme prévu.

- Volleyball Québec n'appliquera pas de sanction d'absence prévue à la Politique de compétition lorsqu'une équipe décide de ne pas se rendre à un événement ou de quitter avant la fin pour cause de mauvais temps.

Reprise de l'événement

Volleyball Québec évaluera la possibilité de reprendre l'événement et, le cas échéant, trouver la meilleure modalité de reprise. Si d'autres mesures doivent être prises, Volleyball Québec communiquera avec les responsables des équipes concernées.

Communiquez par téléphone avec les coordonnateurs de programmes.

Daniel Bonin au 450 502-8412
Léa Lavigne au 418 999-3558